



Tél : 04 70 58 15 56
Fax : 04 70 58 13 24
e.mail : mairie-creuzier-le-neuf@wanadoo.fr

Compte rendu de la réunion de la commission Administration générale et finances du 22 mars 2018

Présents : M. LAPLACE – NUNEZ - Mme THALABARD
Absents excusés : M. JABOIN – MONGARET - LAPLANCHE

Documents fournis :

- extrait du compte de gestion 2017
- extrait du compte administratif 2017
- délibération pour l'affectation des résultats 2017
- état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018
- simulation de différents taux d'imposition
- projet BP 2018

1 – Compte de gestion 2017

Pour l'année 2017 il est à noter un résultat excédentaire en investissement d'un montant de 36 589.72 euros, en fonctionnement de 282 231.94 euros ; soit un résultat total pour l'exercice 2017 de 318 821.66 euros.
Aucune observation de la commission

2 – Compte administratif 201

Résultats identique au compte de gestion 2017
Aucune observation de la commission

3 – Affectation des résultats 2017

Résultat d'exploitation au 31-12-2017 : excédent de 742 729.89
Affectation complémentaire au 1068 : 26 376.44
Résultat reporté en fonctionnement : 716 353.45
Résultat d'investissement reporté : excédent de 64 412.13
Aucune observation de la commission

4 – Etat de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2018

Il est relevé l'augmentation importante de la base d'imposition prévisionnelle 2018 de la taxe sur le foncier bâti s'élevant à 1 855 000 au lieu de 1 303 490 en 2017.

5 - taux d'imposition 2018

A l'unanimité la commission donne un avis favorable pour le maintien des taux de 2018 pour :

- pour la taxe d'habitation à 13.5 %
- pour la taxe foncière non bâtie à 30.97 %

A l'unanimité la commission donne un avis favorable pour la baisse du taux 2018 pour la taxe foncière à 11.90 %
Le taux de la taxe d'habitation reste identique. Au vue des directives nationales, cette taxe est amenée à disparaître en 2020. L'état va compenser cette perte pour les collectivités.

6 – BP 2018

La commission émet un avis favorable au projet présenté :

- section de fonctionnement 1 417 049.45 euros
- section d'investissement 540 615 euros


Léopold NUNEZ